AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C2051
FR0013227113-FS1035

4 décembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SOITEC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi, le 27 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 729 508 actions SOITEC représentant autant de droits de vote, soit 4,83% du capital et 3,78% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	1 710 362	4,78	1 710 362	3,74
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	17 502	0,05	17 502	0,04
Goldman Sachs Bank Europe SE	1 460	ns	1 460	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	130	ns	130	ns
Goldman Sachs Asset Management International	54	ns	54	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**1 729 508**	**4,83**	**1 729 508**	**3,78**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOITEC hors marché.

A cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en baisse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 974 258 actions SOITEC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions SOITEC et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 736 714 actions SOITEC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 35 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 27 novembre 2035.

[1] Sur la base d'un capital composé de 35 772 015 actions représentant 45 785 569 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.